

LABEL DE « SÉCURITÉ CIVILE FRANÇAISE » RTVEPSP-PO-SW

Référentiel Technique Vêtements et Équipements de Protection pour Sapeurs - Pompiers

PULL-OVER / SWEAT-SHIRT DE SAPEURS-POMPIERS



RTVEPSP-PO-SW 01.4



Signé numériquement par
FRANCIS MAGNOLINI
1438927
ND : C=FR, O=MINISTERE
INTERIEUR, OU=0002
110014016,
OU=PERSONNES,
OID.0.9.2342.19200300.10
0.1.1=1438927,
G=FRANCIS,
SN=MAGNOLINI,
CN=FRANCIS
MAGNOLINI 1438927
Raison : Je suis l'auteur du
document
Emplacement : MAJ du 20
10 2021
Date : 20-10-2021 07:31:58
Foxit Reader Version: 9.7.2

Direction des Sapeurs-Pompiers

Sous-direction de la Doctrine et des Ressources Humaines

La direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) assure la cohérence de la politique de sécurité civile au plan national et définit la doctrine opérationnelle applicable aux services d'incendie et de secours.

Dans ce cadre, les référentiels techniques relatifs aux équipements et matériels des services d'incendie et de secours, accompagnent la mise en œuvre des actions opérationnelles.

Pour favoriser la standardisation des produits et services, la DGSCGC a créé le label de sécurité civile française. Élaboré à partir de l'expression harmonisée des besoins des acteurs de la sécurité civile française, cette démarche favorise l'industrialisation des processus de production, facilite la mutualisation des achats, la gestion du cycle de vie du produit et contribue à la maîtrise des coûts de détention.

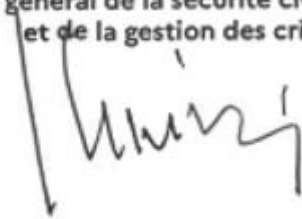
La rédaction des référentiels techniques du label de sécurité civile française est pilotée par la DGSCGC dans une démarche incluant les utilisateurs, les fournisseurs, les organismes notifiés et les organismes de contrôles agréés. Ces référentiels sont le fruit d'un consensus qui respecte les standards normatifs nationaux et internationaux ainsi que les exigences de qualité et de durabilité.

En parallèle, les produits et les services labellisés permettent la promotion du savoir-faire des industriels, en adéquation avec les besoins des acteurs de la sécurité civile.

Ils garantissent aux acheteurs un haut niveau de performance technique et une parfaite adéquation avec la politique de santé, de sécurité et de bien être en service.

En libre accès, les référentiels techniques sont publiés sur le site internet du ministère de l'intérieur. Ils sont révisés régulièrement en fonction des évolutions normatives, technologiques, réglementaires ou des retours d'expérience des utilisateurs. Les mises à jour n'ont pas d'effet rétroactif sur les référentiels antérieurs.

**Le préfet, directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises**



Alain THIRION

SOMMAIRE

1. RÈGLEMENTATION :	7
2. DOMAINE D'APPLICATION :	7
3. RÉFÉRENCES NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES :	7
4. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PULL-OVER ET DU GILET :	8
5. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SWEAT-SHIRT :	13
6. DÉFINITION DES COLORIS :	16
7. MARQUAGE :	17
8. EMBALLAGE :	17
9. NOTICE D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :	17
10. SERVICES ASSOCIÉS :	18
11. TABLEAU DE TAILLES ET DE MESURES :	19
13. CHARTE DU LABEL DE SÉCURITÉ FRANÇAISE FRANÇAISE :	27
14. CONDITIONS D'AGRÉMENT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION :	29
15. ANNEXE :	29

1. RÈGLEMENTATION :

Les dispositions juridiques fixées par le règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle ne sont pas applicables pour les effets d'habillement du présent référentiel.

Le pull-over, le gilet et le sweat-shirt de sapeurs-pompiers ne sont pas des EPI.

2. DOMAINE D'APPLICATION :

Le pull-overs, la variante gilet et le sweat-shirt destinés aux sapeurs-pompiers doivent répondre aux exigences du présent référentiel technique.

2.1 Définitions :

Documentation technique :

La fiche est constituée de spécifications techniques internes, dossiers de conception, rapports d'essais internes, rapports d'autocontrôle du fabricant et/ou de son fournisseur (les essais internes peuvent être sous-traités par un laboratoire dûment accrédité).

Fabricant :

Toute personne physique ou morale qui fabrique un produit ou fait concevoir ou fabriquer un produit, et commercialise ce produit sous son propre nom ou sa propre marque.

2.2. Objectifs opérationnels et doctrine :

Le pull-over, la variante gilet et le sweat-shirt sont des équipements de confort permettant de préserver le porteur des effets du froid notamment. Ils sont portés principalement lors des missions effectuées dans le cadre administratif et/ou dans le cadre de missions de soutien dans les casernements. Ils peuvent aussi être portés lors des opérations de secours d'urgence aux personnes (SUAP).

Le porteur veillera toutefois à conserver une certaine aisance de mouvement en favorisant le confort et la liberté de mouvements.

Pour le SUAP, le pull-over et le sweat-shirt sont portés systématiquement en association avec la veste de la TSI. Dans les autres cas, ils peuvent être portés en association avec une chemise(tte) bleue ciel ou un polo.



En raison de leur composition, le port de ces équipements est strictement interdit dans le cadre des missions de lutte contre l'incendie.

3. RÉFÉRENCES NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES :

Le présent référentiel mentionne et s'appuie sur la version en vigueur des normes, de leurs révisions et amendements ultérieurs, suivantes :

- NF EN ISO 105 (01/03/2010) C06 E2 Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie C06 : solidité des coloris aux lavages domestiques et industriels,
- NF EN ISO 105 (01/03/2010) B02 Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie B02 : solidité des teintures à la lumière artificielle,
- NF EN ISO 105 E04 (01/03/2010) Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie E04 : solidité des teintures à la sueur,
- NF EN ISO 105 (01/03/2010) X05 Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie

- X05 : solidité des teintures aux solvants organiques,
- NF EN ISO 12947-2 (22/03/2017) Textiles - Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale - Partie 2 : détermination de la détérioration de l'éprouvette,
 - NF EN ISO 12945-1 (01/02/2002) Textiles - Détermination de la propension des étoffes à l'ébouriffage en surface et au boulochage - Partie 1 : Méthode de la boîte de boulochage,
 - Fiche d'identification N°1-04 de septembre 2009 de la spécification technique de l'achat public – étoffes à base de laine (remplace la fiche N°1-08 de la brochure GEM/HT 5509 du 30 janvier 1998),
 - Fiche d'identification F 8.63 (Fils mixtes à âme dite « core yarn » en multifilament polyester) de la brochure GPEM/TC 5505.

4. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PULL-OVER ET DU GILET :

Ce référentiel technique établit des exigences de résultats pour répondre aux performances attendues par les utilisateurs.

Les résultats des performances attendues sont évalués selon les exigences du référentiel technique et normatives référencées. La conformité peut être établie à partir de performances équivalentes qui pourront faire l'objet d'une évaluation spécifique à condition que l'équivalence aux performances attendues soit démontrée

4.1 Généralités :

Les caractéristiques suivantes sont applicables aux articles :

- En tricot de base comportant au moins 50% de laine micronnage 25 à 27µm,
- La couleur est bleue marine « SAPEURS-POMPIERS » ;
- Tricotage en côte 1 et 1,
- Encolure ronde et au ras du cou pour le pull-over ;
- Bande rouge au milieu de la poitrine en continuité avec le haut des manches et son inscription brodée « SAPEURS-POMPIERS »,
- Poche crayon plaquée sur la face avant et en haut de la manche gauche, implantée sous la bande rouge,
- Renforts tricotés coloris bleu marine « SAPEURS-POMPIERS », sont implantés aux épaules et coudes,
- Support auto-agrippant pour galonnage, cousu au milieu de la poitrine, sous la bande rouge,
- Support auto-agrippant pour écusson de forme blason, cousu au milieu de la manche gauche, implanté au-dessus de la bande rouge.

Évaluation et vérification :

Les caractéristiques générales sont vérifiées sur la base des documents techniques (vérification visuelle et/ou dimensionnelle du produit, des rapports d'essai) justifiant leur conformité au présent paragraphe. Ces exigences sont également vérifiées sur site (exigences de conception).

4.2 Contrôles du produit :

Les contrôles ci-dessous sont applicables.

A l'état neuf :

- Contrôle de conception,
- Contrôle des coloris

Après 5 lavages à 40 °C suivant la méthode ISO 6330 4N, séchage mode C :

- Solidités de la teinture des coloris selon le paragraphe 6.2.
- Stabilité dimensionnelle sur article fini $\leq 7,0\%$;
- Pas de grignage des coutures ;
- Maintien de l'aspect général de l'article y compris de la lisibilité des inscriptions ;
- Résistance à l'abrasion du complexe selon la norme NF EN ISO 12947-2 Martindale à 9kPa avec un abrasif reps laine :
 - Maille de base : pas de perforation ni de trous après 20 000 frottements
 - Renforts tricotés : pas de perforation ni de trous après 100 000 frottements
- Boulochage tricot extérieur conforme à la norme NF EN ISO 124945-1 boîte de boulochage :
 - Maille de base : cotation ≥ 4 après 1 000 tours
 - Renforts tricotés : cotation ≥ 4 après 10 000 tours

Évaluation et vérification :

Les rapports d'essais et/ou documentation technique sont vérifiés (en cas d'absence de méthode d'essai normalisée, le rapport d'autocontrôle du fabricant est présenté). Ces exigences sont également vérifiées sur site (exigences de conception, vérification dimensionnelle et contrôle en confection,...). Il en est de même pour toutes les exigences décrites au présent paragraphe.

4.3 Caractéristiques des matériaux

Filé

- Comportant au moins 50% de laine micronnage 25 à 27 μm . Si la deuxième fibre est de l'acrylique, celle-ci doit être en acrylique fixée.
- Numéro métrique du filé Nm 25/2 ou 28/2, résistance métrique RKM $\geq 11,00$; torsions minimales du fils retors 365 Z et 210 S,
- Coloris bleu marine « SAPEURS-POMPIERS » pour les panneaux et rouge pour la bande d'inscription. Les coloris sont satisfaisants aux exigences des paragraphes « Colorimétrie » et « Solidité de la teinture des coloris ».

Renforts tricots et Poche stylo

- Le fil technique de haute ténacité comporte au moins 65% de polyester.
- Le numéro métrique du fil est Nm 2/28.
- Coloris bleu marine « SAPEURS-POMPIERS », satisfaisant les exigences des paragraphes « colorimétrie » et « solidité de la teinture des coloris ».

Fils de broderie

Le fil est continu en polyester, blanchi, titre 20 à 40 Tex, résistance $\geq 1,20$ daN.

Fils à coudre

- Le fil est 100% polyester, titre nominal 28 à 43 Tex (Nm 76 / 2 à 50 / 2) conforme à la fiche d'identification F 8.63 (Fils mixtes à âme dite « core yarn » en multi filament polyester) de la brochure GPEM/TC 5505.
- Le coloris est assorti au tricot.

Bandes auto-agrippantes

- La partie astrakan est en boucles réalisées à partir de multi-filaments polyamide 6-6 texturé et lisières non coupées.
- Le coloris est noir.

4.4 Tricotage :

4.4.1 Panneaux

- La Jauge est anglaise E 12.
- La côte est 1 et 1 tricoté à 1 fil.
- Le nombre de rangées de mailles est de 28 ± 2 mailles / 3cm.
- Le nombre de colonnes est de $19,5 \pm 1$ colonne / 3cm.
- Le coloris est bleu marine « sapeurs-pompiers » et satisfait aux exigences des paragraphes « colorimétrie » et « solidité de la teinture des coloris ».

4.4.2 Bords-côtes tenants

- La jauge est anglaise E 12.
- La côte est 2 et 2 tricoté à 2 fils ; Fil lastex + fil mousse au réseau.
- Le nombre de rangées de mailles est 27 ± 2 mailles / 3cm.
- Le nombre de colonnes est de 22 ± 1 colonne / 3cm, Milieu corps.
- Le coloris est le bleu marine « sapeurs-pompiers » conforme aux exigences des paragraphes « colorimétrie » et « solidité de la teinture des coloris ».

4.4.3 Col

- La jauge est anglaise E 12.
- La côte est 1 et 1 à 1 fil.
- Le nombre de rangées de mailles est 33 ± 2 mailles / 3cm.
- Le nombre de colonnes est $16,5 \pm 2$ colonnes / 3cm.
- Le coloris est le bleu marine « sapeurs-pompiers ».
- Un liseré rouge est tricoté à l'intérieur du col, 2 rangs de mailles au milieu de la hauteur pour le col rond,
- Les coloris sont conformes aux exigences des paragraphes « colorimétrie » et « solidité de la teinture des coloris ».

4.4.4 Renforts épaule et coude

- La Jauge est anglaise E12.
- La maille est un tubulaire, motif losange.
- Le nombre de rangées de mailles est de 28 ± 2 mailles / 3cm.
- Le nombre de colonnes est de $19,5 \pm 1$ colonne / 3cm.
- Le coloris est bleu marine « sapeurs-pompiers » et satisfait aux exigences des paragraphes « colorimétrie » et « solidité de la teinture des coloris ».

4.4.5 Poche stylo

- La Jauge est anglaise E12.
- La maille est un tubulaire, motif losange à l'extérieur. L'intérieur est en côte 1 et 1.
- Le nombre de rangées de mailles est de 28 ± 2 mailles / 3cm.
- Le nombre de colonnes est de $19,5 \pm 1$ colonne / 3cm.
- Le coloris est bleu marine « sapeurs-pompiers » et satisfait aux exigences des paragraphes « colorimétrie » et « solidité de la teinture des coloris ».

4.5 Confection :

4.5.1 Assemblages et coutures

- Le pull est composé de deux panneaux corps (un devant et un dos).
- Les panneaux corps et manches sont tricotés en côte 1 et 1, conformément au point 4.4, avec à sa partie inférieure un bord-côte simple.
- L'assemblage des panneaux est réalisé par surjet 2 aiguilles 3 fils 1 laine.
- L'assemblage des épaules du pull est réalisé au surjet 2 aiguilles 4 fils. Un biais de 1 cm est ajouté pour assurer le maintien.

4.5.2 Col

- Le col du pull-over est rond.
- Le montage est de type remailage avec le fil à coudre (cf. paragraphe infra).

4.5.3 Renforts d'épaules

- Le renfort est tricoté de l'emmanchure au col. Il est intégré au tricotage des panneaux corps.
- La forme et les dimensions sont conformes au schéma.

4.5.4 Renforts de manches

- Le renfort tricoté est intégré au panneau de manche, placé sur la face arrière de la manche au niveau du coude. Il est pris sur une longueur dans la couture longitudinale de la manche.
- Le renfort est positionné à partir de 60 ± 5 mm de la partie supérieure du bord-côte du poignet.
- La forme et les dimensions sont conformes au schéma.

4.5.5 Bande d'inscription de couleur rouge

- La bande rouge est intégrée au tricotage des panneaux corps et manches, et conforme au paragraphe 4.4.1.
- La largeur est apparente à $20\text{mm} \pm 2\text{mm}$.
- Elle est positionnée horizontalement sur le corps et les manches, à hauteur de la poitrine et au-dessus des aisselles.
- Les inscriptions sont brodées « SAPEURS-POMPIERS » en coloris blanc, d'une longueur de $170\text{mm} \pm 5$ mm avec coupe fil (broderie), sur le côté droit au porter.
- La fin du S de POMPIERS doit se terminer à $25\text{mm} \pm 5\text{mm}$ à gauche au porté de l'axe du vêtement pour le pull ;

- Les polices de caractères sont de type HELVETICA, la hauteur des lettres est de 12mm, et d'épaisseur 2mm et centrées sur la largeur de la bande, conforme au schéma.

4.5.6 Support de galonnage

- L'astrakan est de dimensions 50 x 50 mm.
- Il est piqué au milieu de la poitrine sous la bande d'inscription et la jouxtant pour le pull.
- La partie astrakan est en boucles réalisées à partir de multi-filaments polyamide 6-6 texturé et lisières non coupées.
- Le coloris est noir.

4.5.7 Poche stylo

- La poche est tricotée conformément au paragraphe 4.4.5, et plaquée. Le dessus de la poche reprend le dessin des renforts.
- Elle est placée sur la face avant de la manche gauche, en dessous de la bande.
- Les mesures sont conformes au schéma.
- L'étiquette du label de sécurité civile française est prise dans la couture inférieure de la poche conformément au schéma.

4.5.8 Support auto-agrippant pour écusson de forme blason

- Ecusson « France » ou du corps départemental, de dimensions 60 x 80 mm, situé sur la manche gauche. La pointe inférieure se situe au ras supérieur de la bande rouge et alignée sur le bord extérieur de la poche stylo.

4.6 Variante gilet tricoté :

Une variante est proposée pour la confection d'un gilet sur la base et la configuration du pull.

Pour celle-ci, il convient de prendre en compte les points techniques suivant à savoir :

- Il est composé de 3 panneaux corps (2 devants et un dos).
- Col montant zippé pour le gilet.

4.6.1. Fermeture à glissière

- FAG, séparable, synthétique, à spirale de 6 mm (catégorie C6).
- Les panneaux devants sont surfilés, puis la fermeture à glissière est montée en piqûre.

4.6.2. Bande pour fermeture à glissière

- La Jauge est anglaise E 12 ;
- La côte est 1 et 1 tricoté à 1 fil
- Le nombre de rangées de mailles est 33 ± 2 mailles / 3cm ;
- Le nombre de colonnes est $16,5 \pm 2$ colonnes / 3cm ;
- Le col du gilet est montant et zippé sur toute sa hauteur.
- Le montage est réalisé au surjet. Un recouvrement 3 fils / 1 laine est réalisé sur l'assemblage, puis le col est rabattu en piqûre.
- La fin du S de POMPIERS doit se terminer à $10\text{mm} \pm 5\text{mm}$ de la fermeture à glissière pour le gilet, côté droit au porté.

- Les polices de caractères sont de type HELVETICA, la hauteur des lettres est de 12mm, et d'épaisseur 2mm et centrées sur la largeur de la bande, conforme au schéma.

4.6.3. Support de galonnage

- L'astrakan est de dimensions 50 x 50 mm.
- Il est piqué à droite sous la bande d'inscription et la jouxtant, à 10mm ± 5mm de la fermeture à glissière pour le gilet, côté droit au porté.
- Un liseré rouge est tricoté à l'intérieur du col, 2 rangs de mailles à 1 cm du haut du col.
- L'assemblage des épaules du gilet est réalisé au surjet 2 aiguilles 4 fils. Un biais de 1 cm est ajouté pour assurer le maintien.

4.6.4. Support auto-agrippant pour écusson de forme blason

- Ecusson « France » ou du corps départemental, de dimensions 60 x 80 mm, situé sur la manche gauche. La pointe inférieure se situe au ras supérieur de la bande rouge et alignée sur le bord extérieur de la poche stylo.

5. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SWEAT-SHIRT :

5.1 Généralités :

- Il est composé de tricot molleton ;
- La couleur est bleu marine « sapeurs-pompiers » (définition paragraphe 6 page 15) ;
- La bande de couleur rouge « sapeurs-pompiers » au milieu de la poitrine en continuité avec les manches et son inscription brodée « SAPEURS-POMPIERS » (définition paragraphe 6 page 15) ;
- Une poche crayon plaquée en tissu molleton conforme au filé et sans rabat en haut de la manche gauche, est implantée sous la bande rouge côté gauche, centrée sur la manche afin de garantir l'aisance des mouvements du bras ;
- Le support auto-agrippant pour galonnage est cousu au milieu de la poitrine, sous la bande rouge ;

Évaluation et vérification :

Les caractéristiques générales sont vérifiées sur la base des documents techniques (vérification visuelle et/ou dimensionnelle du produit, des rapports d'essai) justifiant leur conformité au présent paragraphe 3. Ces exigences sont également vérifiées sur site (exigences de conception).

5.2 Contrôles du produit fini :

Les contrôles ci-dessous sont applicables et la stabilité du produit sont :

à l'état neuf

- Contrôle de conception,
- Contrôle des coloris

Après 5 lavages à 40 °C suivant la méthode ISO 6330 4N, mode C (séchage à plat) :

- Solidités de la teinture des coloris
- Stabilité dimensionnelle ≤ 5,0% ;
- Pas de grignage des coutures ;
- Maintien de l'aspect général de l'article y compris de la lisibilité des inscriptions ;

- Résistance à l'abrasion du complexe selon la norme NF EN ISO 12947-2 Martindale à 9kPa avec un abrasif reps laine ne doit pas présenter de perforation ni de trous après 5000 cycles
- Boulochage tricot extérieur conforme à la norme NF EN ISO 124945-1 boîte de boulochage : : cotation ≥ 4 après 1000 tours.

Évaluation et vérification :

Les rapports d'essais et/ou documentation technique sont vérifiés. Ces exigences sont également vérifiées sur site (exigences de conception, vérification dimensionnelle et contrôle en confection).

5.3 Caractéristiques des matériaux :

- Filé :
Il comporte 50% de coton et 50% d'acrylique ou 50% de polyester.
Les numéros métriques du filé sont : Nm 15/1, 20/1 ou Nm 28/1, éventuellement 40/2
- Poche crayon :
Elle est plaquée en tissu molleton conforme au filé et sans rabat.
Coloris bleu marine " SAPEURS-POMPIERS ", satisfaisant les exigences du paragraphe 6.
- Fils de broderie :
 - Les fils continus polyester, blanchis, titre 20 à 40 Tex, résistance $\geq 1,20$ daN
- Fils à coudre :
 - Les fils sont 100% polyester, titre nominal 32Tex minimum (Nm 100/3) conforme à la fiche d'identification F 8.61 (Fils mixtes à âme dites « core yarn » multifilament polyester) de la brochure GPEM/TC 5505
Le coloris est assorti au tricot
- Bandes auto-agrippante :
 - La partie astrakan est en boucles réalisées à partir de multi-filaments polyamide 6-6 texturé;
 - Le coloris est noir.

5.4 Tricotage :

- Panneaux :
 - La jauge est anglaise 18 ou 20 ;
 - La masse surfacique est au minimum de 290 g/m² ;
 - Le grattage est envers
 - La teinture en pièce est en coloris bleu marine « sapeurs-pompiers » satisfaisant aux exigences du paragraphe 6.
- Finitions des poignets, du bas de corps du col et des bords cote circulaires:
 - L'armure côte est de 1/1 ;
 - La jauge anglaise est de 16 ou 18 ;
 - Le vanisage est avec un fil élasthanne, minimum d'élasthanne $\geq 3\%$ de la masse du tricot ;
 - La masse surfacique conditionnée est au minimum de 320 gr/m² ;

- Le coloris est bleu marine « SAPEURS-POMPIERS » satisfaisant aux exigences du paragraphe 6.

5.5 Confection :

5.5.1. Corps et manches :

- L'assemblage des panneaux est en surjet 1 ou 2 aiguilles (3-4 fils) largeur minimale de la couture 4mm ;
- Les emmanchures sont montées, manches longues par bord côte ;
- L'assemblage des épaules, emmanchures, poignets et bases est réalisé par surjet 1 ou 2 aiguilles (3-4 fils) et rabattu 2 aiguilles (3 fils) ;
- La hauteur des bords côtes est de 50 ± 5 mm ;

5.5.2. Col :

- L'encolure est ronde et au ras du cou, rabattu à la 2 aiguilles 3 fils ;
- La hauteur est de 30 ± 5 mm.

5.5.3. Bande d'inscription de couleur rouge :

- Elle peut être en simple jersey au panneau de devant ou en biais rapporté replié ;
- La largeur apparente est de $20 \text{ mm} \pm 2$ mm
- Elle est positionnée horizontalement sur devant et dos, de $20 \text{ +/- } 1$ mm de large située à hauteur de poitrine et au-dessus des aisselles, à 230 ± 15 mm du pied de col au niveau de l'épaule.
- L'inscription brodée « SAPEURS-POMPIERS » est en coloris blanc, d'une longueur de 170 ± 5 mm avec coupe fil (broderie), sur le côté droit au porter. La fin du S de POMPIERS doit se terminer à $25 \pm 0,5$ mm à gauche au porté de l'axe du vêtement.
- La police de caractère est de type HELVETICA, en majuscules hauteur des lettres $11 \pm 0,5$ mm, épaisseur $2 \pm 0,5$ mm et centrée sur la largeur de la bande.

5.5.4. Poche stylo :

Les caractéristiques suivantes sont applicables :

- Poche plaquée en tissu molleton conforme au filé et sans rabat
- Emplacement sur l'extérieur de la manche gauche, juste au-dessous de la bande rouge et dans l'axe de la manche
- Coutures surpiquées entre 0,5 et 1mm
- Dimensions selon schéma en paragraphe 12.3

5.5.5. Support de galonnage :

- L'astrakan est de dimensions $50 \times 50 \pm 0,5$ mm
- Piqué au milieu de la poitrine sous la bande d'inscription et la jouxtant.

5.5.6. Support auto-agrippant pour écusson de forme blason :

- Ecusson « France » ou du corps départemental, de dimensions 60×80 mm, situé sur la manche gauche. La pointe inférieure se situe au ras supérieur de la bande rouge et alignée sur le bord extérieur de la poche stylo.

5.6 Évolution des exigences techniques :

Les exigences du présent référentiel pourront évoluer afin de maintenir l'efficacité de protection du sapeur-pompier. Ces exigences incluent des performances de durabilité (caractéristiques techniques, type et nombre de cycles d'entretien du produit, ...)

6. DÉFINITION DES COLORIS :

6.1 Colorimétrie :

- Le coloris bleu marine « sapeurs-pompiers » du tricot est conforme à :
 $L = 15,00 / a = -0,29 / b = -7,34$
- Le coloris rouge « sapeurs-pompiers » de la bande d'inscription est conforme à :
 $L = 39 / a = 50 / b = 28$
- Les valeurs d'acceptation des coloris à l'état neuf sont :

Coloris des matériaux	Luminance	Échelle entre rouge et vert (a)	Échelle entre jaune et bleu (b)
bleu marine « Sapeurs-pompiers »	-1,5 ; + 0,5	-0,5 ; + 1	-0,5 ; + 1
Bande d'inscription rouge « sapeurs – pompiers »	+/- 2,0	+/- 1,0	+/- 1,0

6.2 Solidité de la teinture des coloris :

Les caractéristiques suivantes sont applicables sur les panneaux tricotés, après lavages à 40°C suivant la méthode ISO 6330 4N, séchage mode C, conformément au paragraphe 4.2. et comme suit :

- Panneau corps :

	Référence normative	Dégorgement sur coton	Dégorgement sur laine	Dégradation
Au lavage à 40°C (perborate)	NF ISO 105 C06 E2	4	4	4
A la lumière artificielle	NF EN ISO 105 B02	-----	-----	4 – 5
A la sueur (acide et alcaline)	NF EN ISO 105 E04	4	4	4
Aux solvants organiques	NF EN ISO 105 X05	4	4	4

- Pour les renforts marine :

	Référence normative	Dégorgement sur coton	Dégorgement sur laine	Dégradation
Au lavage à 40°C (perborate)	NF ISO 105 C06 E2	4	4	4
A la lumière artificielle	NF EN ISO 105 B02	-----	-----	4 – 5
A la sueur (acide et alcaline)	NF EN ISO 105 E04	3	4	4
Aux solvants organiques	NF EN ISO 105 X05	4	3-4	4

7. MARQUAGE :

L'étiquette du fabricant se présente comme suit :

- Sur le côté recto :
 - La taille, le nom du fabricant, les éléments de traçabilité (ex: année de fabrication ou n° de lot);
- Sur le côté verso :
 - La composition des matières et les symboles d'entretien ;
 - L'indication de la taille ;
 - L'identification de label de sécurité civile française.

Évaluation et vérification :

La documentation technique est vérifiée (maquette de marquage et d'étiquetage).

8. EMBALLAGE :

Les vêtements sont conditionnés individuellement ou par lot de cinq. L'emballage du fabricant présente les éléments suivants de manière facilement visible :

- La taille du pull-over, du gilet ou du sweat-shirt ;
- Les éléments de traçabilité retenus par le SIS ;
- Le marquage « LABEL DE SECURITE CIVILE FRANCAISE ».

Évaluation et vérification :

La documentation technique est vérifiée. Ces exigences sont également vérifiées sur site (exigences de conception).

9. NOTICE D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

En complément de la notice d'information du fabricant, le titulaire fournit un exemplaire de la notice d'informations complémentaires qui contient :

L'ensemble des informations décrites au paragraphe « services associés » ;

Toutes les informations que le fabricant juge utile de faire parvenir à l'utilisateur ou à l'acheteur ;

Toutes recommandations/informations « personnalisées » issues de demandes et d'échanges avec l'acheteur du produit (conseils à l'utilisation dans des environnements particuliers).
Les procédures de lavages et de séchages pour le produit livré.

Évaluation et vérification :

La documentation technique est vérifiée. Ces exigences sont également vérifiées sur site (exigences de conception).

10.SERVICES ASSOCIÉS :

- Garantie :
 - Outre une garantie confectionneur d'une durée minimale de deux ans à compter de la réception finale, le fabricant peut sur cette même période, selon un accord avec le client, prendre en charge tout ou partie de l'entretien du pull-over du gilet et du sweat-shirt.
 - La garantie ne couvre pas l'usure occasionnée dans le cadre de l'usage professionnel et normal des produits.
- Entretien :
 - Le fabricant définit dans la notice d'instructions les opérations nécessaires à l'entretien du pull-over du gilet et du sweat-shirts. Il précise dans la notice d'informations complémentaires la nature et la fréquence de ces opérations ainsi que la personne susceptible de réaliser ces opérations (fabricant, utilisateurs ou tierce personne).
- Indicateurs de contrôle :
 - Sans objet compte tenu du type du produit, de sa catégorie et de son usage.
- Critères de réforme :
 - Usure et perte d'intégrité du produit constaté après lavages.
- Contact clients / fournisseurs :
 - Le fabricant doit mettre à disposition de son client les coordonnées téléphoniques, mail, fax et postale d'un contact saisissable en cas de besoin.
- Fin de vie :

Le client doit disposer des informations suivantes :

 - Un protocole de démontage / déconstruction du pull-over du gilet et du sweat-shirt ;
 - La nomenclature des éléments composant le pull-over du gilet et leur nature ;
 - Les filières de recyclage, de destruction contrôlée ou de récupération, si elles existent, de chaque élément.
 - **Le fournisseur devra proposer une solution de recyclage pour les articles en fin de vie : récupération, tri et surtout une solution de valorisation (à justifier avec un document CERFA**

Note à caractère indicatif :

Afin de promouvoir l'approche du développement durable dans le cadre des vêtements de protection individuelle à usage des services d'incendies et de secours, il semble intéressant que les industriels se préparent dans les années à venir à reprendre, tout ou partie des effets usagés. Cette disposition permettra de prendre en compte le recyclage des effets d'habillement. La filière de l'économie circulaire est à privilégier. Le processus de destruction par un industriel qualifié peut être envisagé.

11. TABLEAU DE TAILLES ET DE MESURES :

11.1 PULL-OVER :

Tailles	80 XS	88 S	96 M	104 L	112 XL	120 2XL	128 3XL	Tolérance
Tour de poitrine	72-80	80-88	88-96	96-104	104-112	112-120	120-128	
½ Tour de poitrine (A)	46	50	54	58	62	66	70	± 2.0
Longueur totale à partir du pied de col (B)	67	69	71	73	75	77	9	± 2.0
Longueur des manches (C)	62	63	64	65	66	67	68	± 2.0
Largeur d'épaule, pied de col à l'emmanchure (D)	11	12	13	13	14	15	15	± 1
Largeur à plat du poignet (E)	9	9	9	9.5	9.5	10	10	± 0.5
Position de la bande à partir du pied de col (F)	22	22	22	23	23	24	24	1.0
Hauteur des bords-côtes manches et corps (G)	6	6	6	6	6	6	6	± 0.5
Profondeur de l'encolure (H)	10.5	10.5	10.5	11	11	11.5	11.5	± 1.0
Hauteur apparente du col (I)	3	3	3	3	3	3	3	± 0.5
Hauteur coudière (J)	26	27	28	28	29	29	29.5	± 0.5
Largeur haut coudière (K)	11.5	12	13	14	14.5	14.5	15	± 0.5
Largeur bas coudière (L)	9	9	9	10	10	10	10	± 0.5
Position par rapport au bord-côte (M)	6	6	6	6	6	6	6	± 0.5

11.2 SWEAT-SHIRT :

Tailles	80 XS	88 S	96 M	104 L	112 XL	120 2XL	128 3XL	Tolérances
Tour de poitrine	72 - 80	80 - 88	88 - 96	96 - 104	104 - 112	112 - 120	120 - 128	
½ tour de poitrine	48	52	56	60	64	68	72	± 1.0
Longueur totale à partir du pied de col	67	69	71	73	75	79	77	± 1.0
Longueur des manches	61	63	64	65	65	67	68	± 1.0
Largeur d'épaule, pied de col à l'emmanchure	15	16	17	18	19	20	21	± 0.5
Largeur à plat du poignet	8	8.5	9.5	9.5	10	10	10.5	± 0.5
Position de la bande à partir du pied de col	23	23	23	23	23	23	23	± 1.0
Hauteur des bords-côtes manches et corps	5	5	5	5	5	5	5	± 0.5
Profondeur de l'encolure	9	9	9	9	9	9	9	± 1.0
Hauteur apparente du col (I)	3	3	3	3	3	3	3	± 0.5
Hauteur apparente du renfort d'épaule	D-2							± 0.5

11.3 GILET :

Tailles	80 XS	88 S	96 M	104 L	112 XL	120 2XL	128 3XL	Tolérance
Tour de poitrine	72-80	80-88	88-96	96-104	104-112	112-120	120-128	
½ tour de poitrine (A)	46	50	54	58	62	66	70	± 2.0
Longueur totale à partir du pied de col (B)	67	69	71	73	75	77	9	± 2.0
Longueur des manches (C)	62	63	64	65	66	67	68	± 2.0
Largeur d'épaule, pied de col à l'emmanchure (D)	11	12	13	13	14	15	15	± 1
Largeur à plat du poignet (E)	9	9	9	9.5	9.5	10	10	± 0.5
Position de la bande à partir du pied de col (F)	22	22	22	23	23	24	24	1.0
Hauteur des bords- côtes manches et corps (G)	6	6	6	6	6	6	6	± 0.5
Hauteur apparente du col (I)	9	9	9	9	9	9	9	± 0.5
Hauteur coudière (J)	26	27	28	28	29	29	29.5	± 0.5
Largeur haut coudière (K)	11.5	12	13	14	14.5	14.5	15	± 0.5
Largeur bas coudière (L)	9	9	9	10	10	10	10	± 0.5
Position par rapport au bord-côte (M)	6	6	6	6	6	6	6	± 0.5

12 SCHÉMAS TECHNIQUES :

12.1 Pull-over:



Schémas à titre indicatif

12.2 Sweat-shirt:





Schémas à titre indicatif

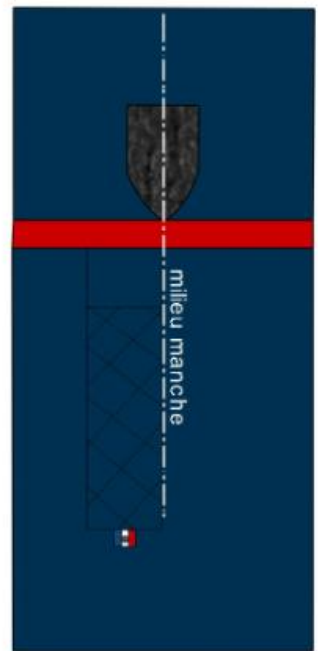
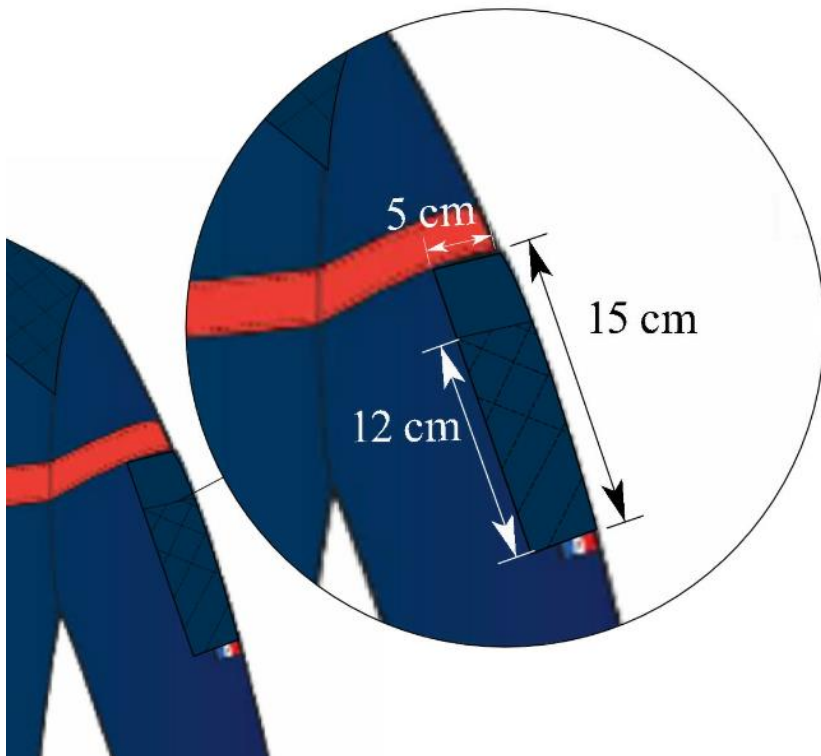
12.3 Gilet :





Schémas à titre indicatif

12.4 Spécificité techniques :



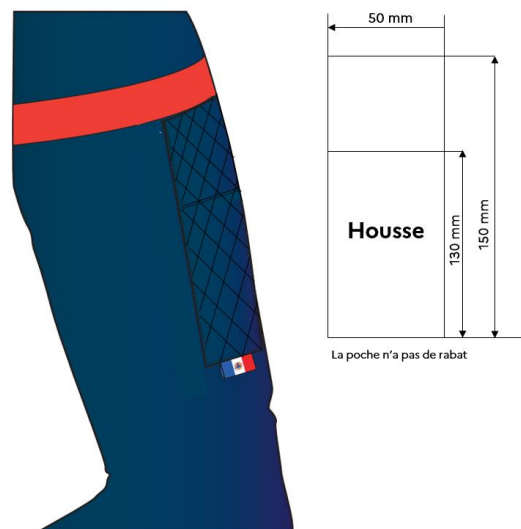
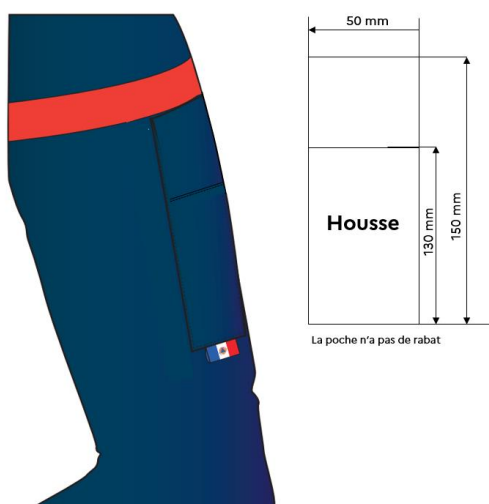


Schémas à titre indicatif

12.5 Poches stylos :

Sweat-shirt :

Pull-over et gilet :

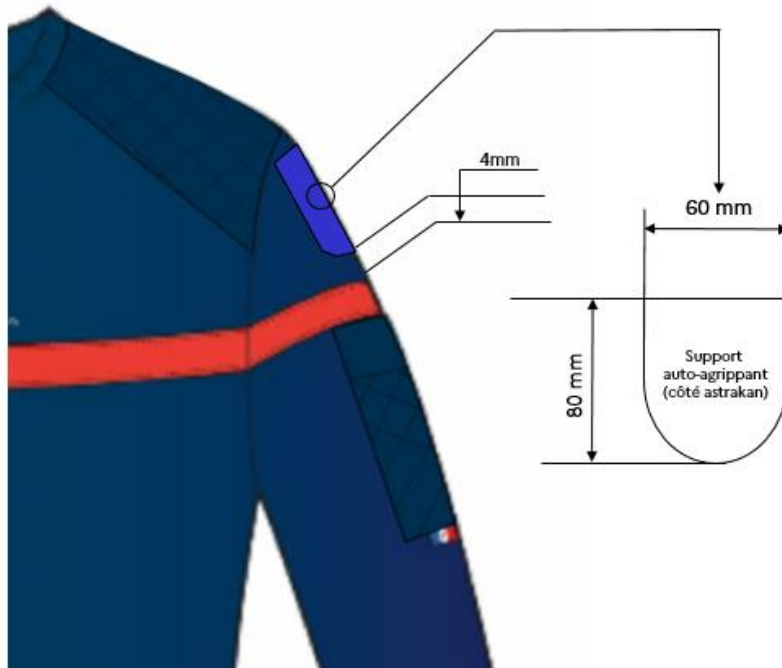


Schémas à titre indicatif

12.6 Auto-agrippant d'écusson Pull, Gilet et Sweat shirt:

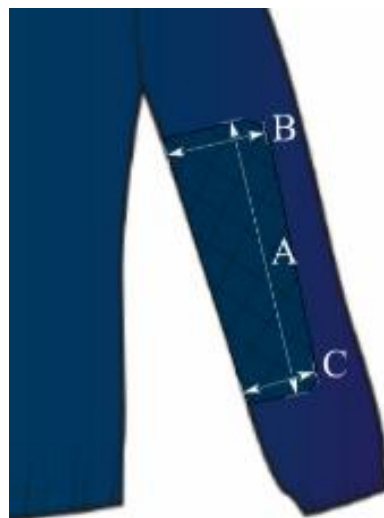
Le support auto-agrippant (côté astrakan) destiné au port de l'écusson « France » ou départemental, a une dimension de 60 x 80mm. Il est situé à l'extérieur sur la manche

gauche, à 4 mm au-dessus de la bande rouge. Il est centré sur la largeur de la manche.



Schémas à titre indicatif

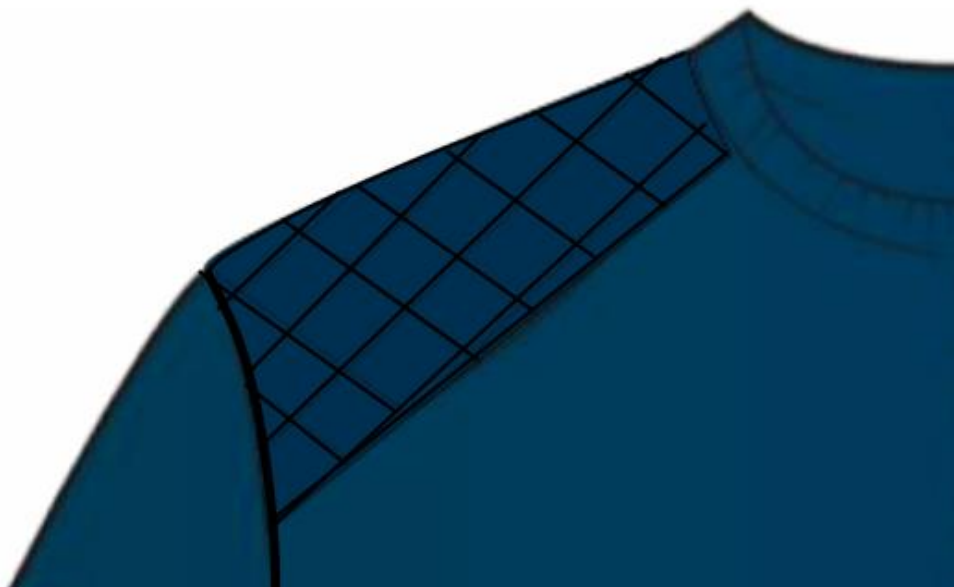
12.7 Renforts coudes pull-over :



Schémas à titre indicatif

	XS	S	M	L		XL	2XL	3XL
A-Hauteur coudière	26	27	28	28		29	29	29.5
B-Largeur haut coudière	11.5	12	13	14		14.5	14.5	15
C-Largeur bas coudière	9	9	9	10		10	10	10
Position du bord-côte	6	6	6	6		6	6	6

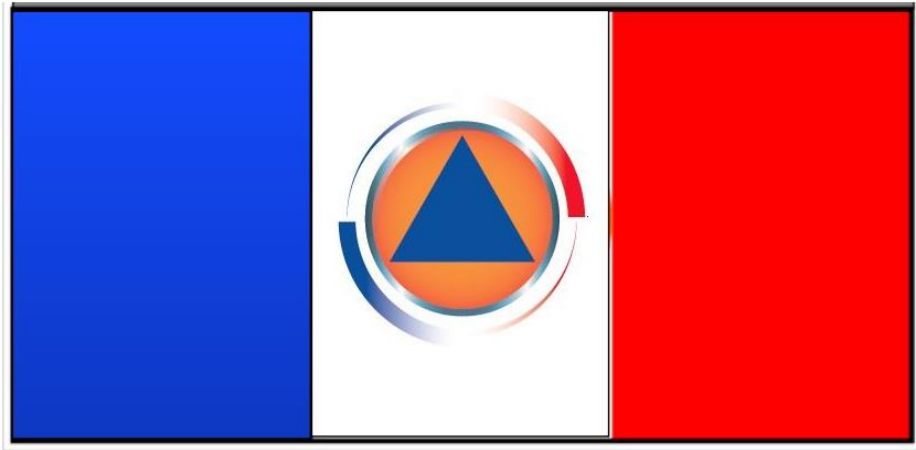
12.8 Renfort épaule pull-over:



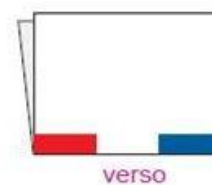
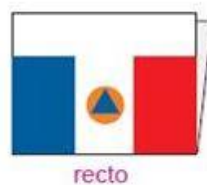
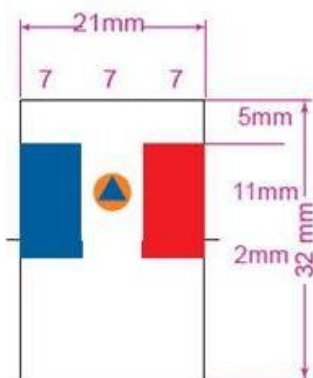
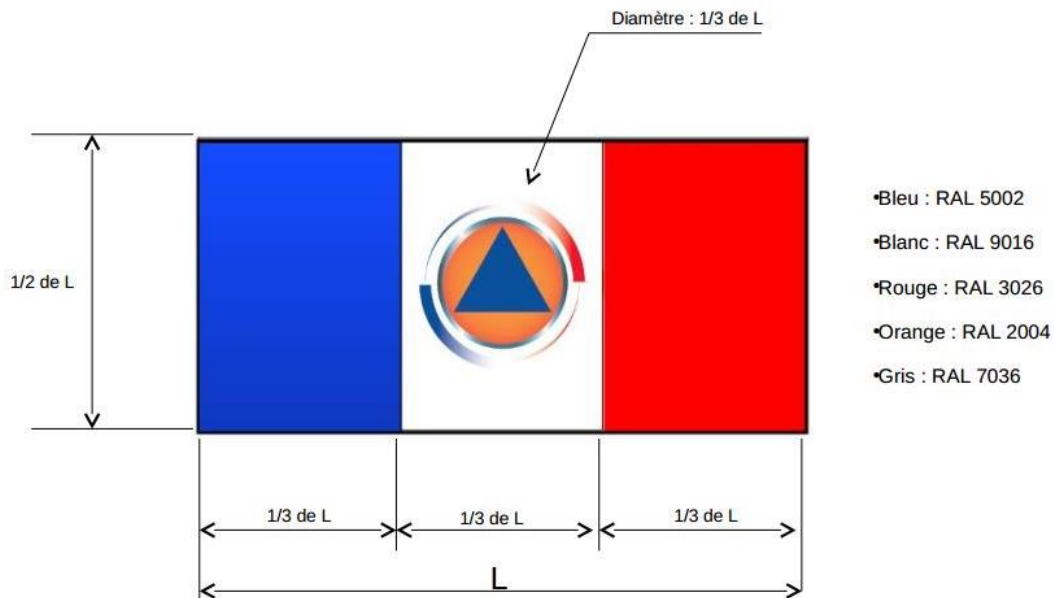
Schémas à titre indicatif

13. CHARTE DU LABEL DE SÉCURITÉ FRANÇAISE FRANÇAISE :

LOGO :

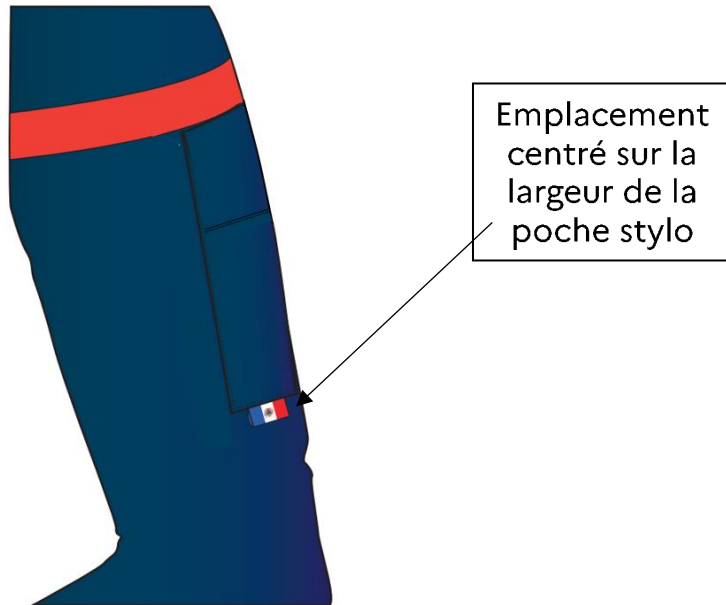


DIMENSIONS :



Implantation du logo sécurité civile Française :

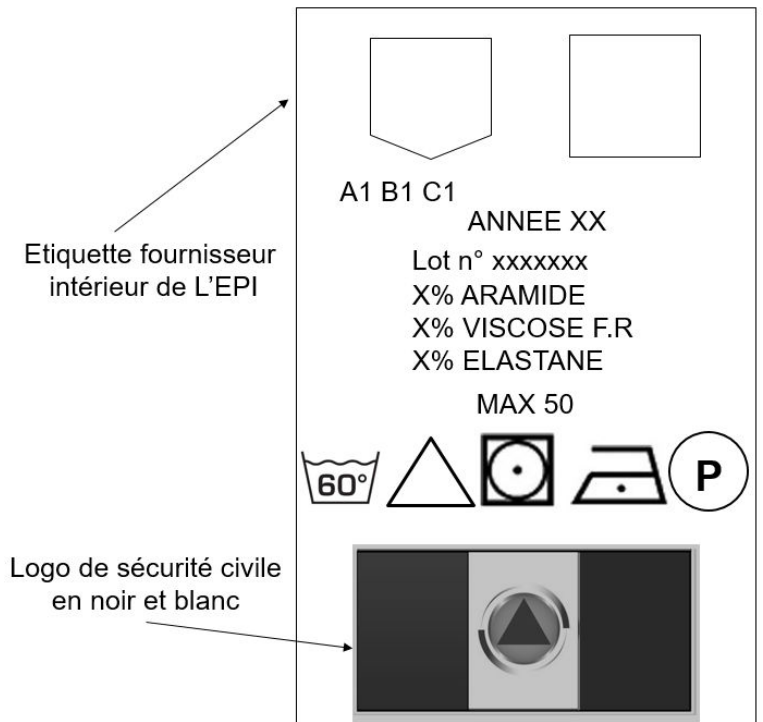
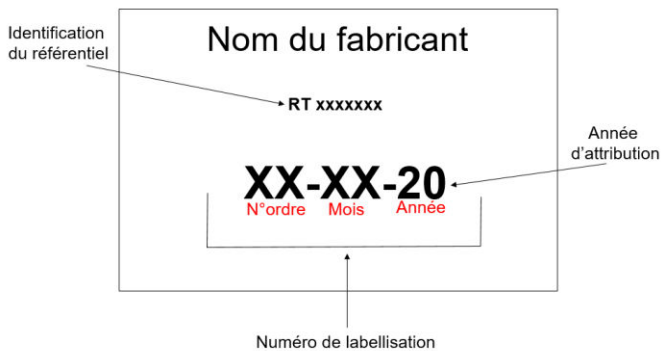
Les schémas suivants ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne se substituent pas aux descriptions techniques du présent référentiel.



Schémas à titre indicatif

Contenu de l'étiquette d'identification :

Aucune autre indication doit être mentionnée sur l'étiquette.



14. CONDITIONS D'AGRÈMENT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION :

La DGSCGC agréé un ou plusieurs organismes pour réaliser la prestation de vérification du dossier de labellisation et de la conformité du produit ou du service au référentiel technique conformément à l'arrêté INTE1710402A du 04 juillet 2017 portant création du label « sécurité civile française » (4.2 – Procédure d'attribution du droit d'usage).

Les compétences de l'organisme de contrôle agréé sont définies sur le site de la DGSCGC :

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Label-securite-civile-francaise/Organismes-de-contrôle>

15. ANNEXE :

15.1 Données techniques à respecter :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/liste-des-guides-gem#HT>

15.2 Composition du groupe technique :

NOM	PRENOM	SERVICE
ALDEBERT	Alexis	Organisme de contrôle agréé
ALEXANDRE	Frédéric	SDIS 28
BERLIN	Olivier	SDIS 77
BOULIC	Gilles	SDIS 29
CARPENTIER	Laurent	SDIS 62
CHICAULT	Pascal	SDIS 77
DUCAROUGE	Bruno	SDIS 68
DUFAUR	Olivier	SDIS 31
GIROUD	Frédérique	Laboratoire CEV VALABRE
LEBON	Pierre	Organisme de contrôle agréé
LEBRIS	Hervé	SDIS 41
MAGNOLINI	Francis	DGSCGC / BDFE / Équipement
MORET	Olivier	SDIS 13
OUISE	Philippe	SDIS74
PENVERN	Frédéric	SDIS 38
VIDOT	Bertrand	DDIS 80
Relecture et validation par les confectionneurs indépendants et via le syndicat et la fédération « SYNAMAP » et « FACIM ».		

15.3 Amendements :

Demande d'incorporation des amendements :

Le lecteur d'un référentiel technique de label de sécurité civile, ayant relevé des erreurs, désirant nous faire part de remarques ou de suggestions pour améliorer sa teneur, peut saisir le bureau en charge des équipements en les faisant parvenir (sur le modèle du tableau ci-dessous) a :

DGSCGC / DSP / SDDRH / BDFE / EQUIPEMENTS

Téléphone : 01.72.71.66.36

Courriel à l'adresse : dgscgc-bdfe@interieur.gouv.fr

Modèle de tableau de remarque techniques :

T : Commentaire technique

G : Commentaire Général

R : Commentaire rédactionnel

Les propositions d'amendements envoyées sous une autre forme seront de fait refusées.

N° Page	Paragraphe	Type (T, G, R)	Commentaires	Propositions de modifications avec justifications
11 et 13	Ligne poche stylo	R	Correction de formulation pour la description de la poche	Elle est plaquée en tissu molleton au filé et sans rabat
12	5.3 Matériaux	T	Ajout de 50% polyester au choix pour faciliter les approvisionnement de maille	Filé : Il comporte 50% de coton et (50% d'acrylique ou 50% de polyester)
20	12.3 confection spécifique	T	Ajout du support auto-agrippant pour écusson	Ajout du texte explication et du schéma d'implantation
12	Article Bords-cotes circulaire	R	Suppression de l'article pour cause de doublon	Suppression et remplacement par article Finition poignets,.....
12	Tricotages Panneaux	T,R	Modification de la masse surfacique	La masse surfacique est au minimum de 300 g/m ² ;
13	Article finitions poignets, bas de corps	T,R	Mise à jour de l'article et révision des données techniques sur les bords-côtes	La masse surfacique conditionnée est au minimum de 360 gr/m ² ;
14	Chapitre 4/6/11	T	Ajout variante gilet, mise à jour fil à tricoter / stabilité couleur et tableau mesures gilet	Mise à jour soumise à approbation au GTN le 11 Octobre 20121



OCTOBRE 2021



Ces référentiels techniques ne sont pas diffusés sous forme papier. Les documents réactualisés sont consultables sur le site du ministère de l'intérieur à rubrique DGSCGC, chapitre Label de sécurité civile.

La version électronique des documents est en ligne à l'adresse :

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Label-securite-civile-francaise>

Ce document est un produit réalisé par un groupe de travail national piloté par la DGSCGC, bureau en charge de la doctrine de la formation et des équipements.

Point de contact :

DGSCGC

Place Beauvau

75008 Paris Cedex 08

dgscgc-bdfe@interieur.gouv.fr

Téléphone : 01 72 71 66 36